

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE :

Nos Quartiers ont des Talents, Association Loi 1901 ayant son siège 34, rue des Renouillères, 93 200 Saint-Denis, représentée par son Président, M. Yazid CHIR, Ci-après dénommée « NQT », d'une part

Et

L'Université Lille 1 Sciences et Technologies, ayant son siège Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, représentée par son Président, Monsieur Philippe ROLLET

Ci-après dénommée « L'Université Lille 1 Sciences et Technologies », d'autre part

Préambule :

La loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ajoute l'orientation et l'insertion professionnelle aux missions du service public de l'enseignement supérieur, au même titre que la formation et la recherche. Les universités sont ainsi désormais appelées à prendre en compte les préoccupations des étudiants en matière d'emploi, en leur fournissant notamment un environnement propice à l'accès à un premier emploi grâce à une meilleure connaissance du marché du travail et des systèmes d'emploi.

L'association Nos Quartiers ont des Talents a pour objectif d'accompagner dans l'emploi des jeunes diplômés bas+4 et plus, issus de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés. Elle met en œuvre des actions concrètes permettant de décliner en pratique le principe d'égalité des chances en donnant à tous les mêmes opportunités d'accéder à un emploi dans la tradition d'excellence par le mérite. Depuis sa création en 2006, et grâce à un réseau de 630 partenaires et 4 460 parrains et marraines, l'association a suivi et accompagné 17 240 jeunes diplômés, dont 73% ont, d'ores et déjà, accédé à un emploi pérenne à hauteur de leur qualification.

Soutenue par les plus hautes instances de l'Etat et les plus grands groupes français et étrangers, l'association est devenue en cinq ans le premier réseau d'entreprises engagées pour l'égalité des chances.

L'objectif de l'Université Lille 1 est d'accueillir, former au plus haut niveau possible, de la licence au doctorat, un public nombreux aux profils socio-économiques très divers, en formation initiale, en réorientation ou en reconversion.

L'Université Lille 1 propose une offre de formation en forte cohérence avec l'activité de recherche et ses applications, gage de qualité et d'évolution pour les diplômés. Cette offre de formation est bâtie en concertation avec le monde socio-économique et encourage la professionnalisation, facilitant ainsi l'insertion professionnelle.

Elle couvre 3 domaines de formation :

- Sciences, Technologies, Santé
- Droit, Economie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales

Elle est adaptée à la diversité des publics et propose différents parcours favorisant l'orientation progressive et permettant à tout étudiant de réaliser son projet professionnel.

L'Université Lille 1 développe un dispositif important d'accompagnement des étudiants vers la réussite académique, professionnelle et citoyenne. En particulier

- Les étudiants sont préparés dès leur entrée à l'université à la construction de leur projet personnel et professionnel, à la découverte des métiers et des études et à la valorisation des compétences qu'ils acquièrent tant dans leur formation que dans leur vie personnelle ;
- Toute l'année, des conférences, ateliers, rencontres, entretiens-conseils individuels permettent aux étudiants de se doter de nombreux outils pour leur recherche de stage ou d'emploi, de consolider leur projet professionnel et de préparer leur entrée sur le marché de l'emploi.

Par ailleurs, l'Université Lille 1 engage chaque année d'importants moyens pour garantir et favoriser l'égalité des chances : fonds d'aide sociale, fort partenariat avec le CROUS pour les situations d'urgence, accompagnement des étudiants en situation de handicap,...

L'Université Lille 1 Sciences et Technologies souhaite renforcer et structurer ses liens avec le monde socio-économique pour mieux préparer l'entrée dans la vie active de ses étudiants.

Faisant suite aux premiers échanges entre les deux organismes, les Présidents de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies et de NQT ont souhaité développer une coopération accrue et renforcée au profit de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, donnant lieu à la signature d'un protocole spécifique.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

1. Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités de coopération entre NQT et l'Université Lille 1 Sciences et Technologies dans le domaine de l'insertion professionnelle des étudiants issus des quartiers populaires.

2. Axes de partenariat :

Au regard des premiers échanges entre les représentants des deux organismes, les axes de partenariat communs sont les suivants :

- **Identification des étudiants de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies susceptibles de s'inscrire dans l'opération NQT et appui à la diffusion de l'information auprès de ces étudiants éligibles :**
 - Les responsables de formation et des différents services communs seront sensibilisés au dispositif NQT afin d'en informer les étudiants
 - Diffusion et affichage par l'intermédiaire du BAIP des supports de communication de NQT : affiches, flyers, mailing, etc. ...;
 - Présentation du partenariat sur le site web de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies;
 - Des actions de communication auprès des étudiants seront menées de manière régulière (présence sur un stand au sein de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies, mailing...). Elles seront définies au cas par cas en collaboration avec l'Université Lille 1 Sciences et Technologies

- **A la demande de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies, organisation de présentations des métiers et secteurs d'activité des entreprises partenaires de NQT destinées à l'ensemble des étudiants de l'université, c'est à dire :**
 - Identification des entreprises susceptibles d'intervenir parmi le réseau des 630 partenaires de NQT ;
 - Mise en place d'un calendrier de présentations, en cohérence avec les événements déjà programmés par les différentes composantes de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies
 - Participation à l'organisation des événements mis en place par l'Université Lille 1 Sciences et Technologies ou par ses composantes (découvertes des métiers, journées d'observation,...) complétés le cas échéant par des simulations d'entretien de recrutement, et intégration des étudiants dans le processus de recrutement des partenaires de NQT.

- **Mobilisation des dirigeants et cadres des entreprises pour intervenir ponctuellement lors du cursus de formation des étudiants de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies, c'est à dire :**
 - Aide à l'organisation de « Journées découverte métiers ou découverte secteurs d'activité », avec des personnalités de haut niveau à l'occasion des événements organisés par l'Université Lille 1 Sciences et Technologies ou l'une de ses composantes ;
 - Interventions ponctuelles de parrains et marraines NQT sur la base du volontariat et sur demande exprimée par l'Université Lille 1 Sciences et Technologies ou ses composantes en fonction des besoins des cursus ;

- Participation de NQT aux opérations d'aide à l'insertion professionnelle mises en place par l'Université Lille 1 Sciences et Technologies : forums emploi, interventions en amphithéâtre, modules de professionnalisation (lettre de motivation, CV, préparation à l'entretien de recrutement) selon les demandes formulées par le BAIP.
- **Transmission au BAIP de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies d'offres de stage proposées par les entreprises adhérentes de NQT**
- **Accompagnement par les parrains des entreprises partenaires des jeunes diplômés de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies éligibles et inscrits dans l'opération NQT**

3. Promotion et Communication du partenariat

Le BAIP diffusera l'information relative au partenariat, notamment auprès des composantes et des services de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies, dans le cadre des missions que ce service conduit dans le domaine de l'insertion professionnelle des étudiants. Il communiquera sur le développement du dispositif, de la façon qu'il jugera la plus appropriée.

Cette communication se fera en coordination avec la communication propre développée par NQT en direction des parrains et entreprises adhérentes qu'elle sera amenée à mobiliser.

4. Animation et Suivi

Le BAIP sera l'interlocuteur privilégié et le point d'entrée de NQT au sein de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies pour toute action relevant de ce partenariat. À ce titre, des points réguliers seront effectués conjointement pour examiner la progression générale de l'opération, tant quantitativement que qualitativement.

5. Pilotage et évaluation

Un comité de pilotage composé des signataires du présent protocole, ou de leurs représentants, se réunira *a minima* une fois par an de façon à évaluer le dispositif et à réfléchir aux améliorations à lui apporter, aux moyens à mobiliser ainsi qu'aux suites à lui donner. Lors de ce Comité de pilotage, NQT, en collaboration avec l'Université Lille 1 Sciences et Technologies, fournira un bilan annuel qualitatif et quantitatif du partenariat.

6. Entrée en vigueur et durée

Le présent protocole entrera en vigueur à compter de sa date de signature, et pour une année universitaire renouvelable par tacite reconduction. Il pourra y être mis fin à tout moment par l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé avec accusé

de réception à l'ensemble des parties prenantes avec un délai de préavis de trois mois minimum.

Fait à Saint-Denis, en deux exemplaires, le XX XXXX 2013

Pour l'Université Lille 1
Sciences et Technologies

Pour Nos Quartiers ont du Talent

Philippe ROLLET
Président

M. Yazid CHIR
Président